

Information de presse

Zoom sur la Grande Région

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du Luxembourg Jeannot Krecké invité d'honneur des Chambres des Métiers

Favoriser et activer les forces de la Grande Région, c'était le sujet au centre du discours du Ministre de l'Economie du Luxembourg en tant qu'invité d'honneur dans le cadre de l'assemblée générale du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) qui s'est tenue le 28 juin à Trèves.

Depuis 1989, le CICM regroupe l'ensemble des Chambres des Métiers de la Lorraine, du Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre. La Fédération Nationale des Unions des Classes Moyennes belge, qui s'occupe des intérêts des petites et moyennes entreprises en Wallonie, a été accueillie en tant que membre supplémentaire dans le cadre de la assemblée générale de cette année qui s'est déroulée à la date du 28 juin à Trèves. L'objectif du conseil est de renforcer la collaboration dans le domaine de l'artisanat et pour l'artisanat de la Grande Région. La défense générale des intérêts à l'extérieur, l'amélioration de l'environnement économique, ainsi que l'intensification de la communication entre les uns et les autres font également partie de cet objectif.

Le conseil a en outre adopté une résolution relative aux répercussions de la crise sur l'artisanat, à la mise en œuvre du « Small Business Act » dans l'Union Européenne et dans la Grande Région ainsi qu'à la future stratégie du marché intérieur concernant les PME, à savoir UE 2020.

Rudi Müller, Président de la Chambre des Métiers de Trèves et Président du CICM depuis 2009, a souligné l'importance de l'artisanat pour la région lors de son discours de bienvenue: L'artisanat représente une composante essentielle de l'économie et comprend environ 165.000 petites et moyennes entreprises. Celles-ci occupent à peu près 780.000 employés et environ 48.000 apprentis reçoivent une formation qualifiée dans les entreprises artisanales.

Les divers défis que la Grande Région doit relever étaient au centre du discours de l'invité d'honneur, Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie du Luxembourg. Selon Krecké, cela fait longtemps que le marché intérieur n'atteint pas la fonction qui devrait être la sienne. Comme exemple, celui-ci a cité la protection des consommateurs. Les entreprises qui sont actives dans la Grande Région doivent faire avec quatre systèmes différents relatifs à la protection des consommateurs. Malheureusement, selon Krecké, il est difficile de parvenir à simplifier la situation en ce qui concerne justement de tels domaines thématiques déterminés au niveau national étant donné que les décideurs qui résident à Berlin, Bruxelles ou Paris ne sont pas

seulement éloignés géographiquement mais également sur le plan intellectuel. Ils ne traitent pas forcément ces thématiques avec les mêmes priorités. Selon le Ministre, le marché intérieur est toujours composé de 27 marchés différents. Le protectionnisme, c'est-à-dire la protection du propre marché, est une vision à court terme qui n'apporte toutefois pas de solutions à moyen ou long terme.

Krecké a demandé de renforcer les échanges commerciaux entre chacun des gouvernements et Bruxelles a en particulier été prié d'appliquer des mesures concrètes. Les sommets de l'Union européenne manquent souvent de délicatesse. Les directives et les décisions sont trop vagues pour pouvoir soutenir de façon efficace les classes moyennes.

Par référence à l'artisanat, le Ministre a dit qu'il est important d'agir ensemble dans la Grande Région afin d'assurer la place importante que celle-ci occupe et sa capacité de faire face aux défis futurs. En premier lieu, il s'agit de soutenir la force d'innovation des entreprises, en ce qui concerne l'offre de produits et de prestations de service et le développement des technologies. Le sujet ayant la plus grande priorité est celui des énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique.

Selon Krecké, il est également important que les entreprises de la Grande Région regardent plus loin que le bout de leur propre nez et identifient à temps leurs marchés d'avenir. A l'avenir l'accent doit en particulier être mis sur les pays émergents. L'importance d'une collaboration concrète fondée sur la pratique a été clarifiée au cours de la discussion finale avec les présidents, directeurs et secrétaires généraux des Chambres des métiers de la Grande Région. Outre une solution des problèmes de circulation, en particulier pour les frontaliers, une diversification plus grande des mesures de soutien pour l'économie a également été traitée. Par exemple, le fait que deux grandes foires de la Grande Région aient lieu au même moment à Metz et au Luxembourg est complètement contre-productif et il s'agit ici d'une simple question de communication et de concertation.

Pour finir, on a abordé la participation conjointe aux foires et les missions économiques à l'étranger. Il faut toutefois encore élucider la question de savoir sous quelle enseigne on doit se présenter. Au-delà de ses propres frontières, la « Grande Région » est un concept qui n'est pratiquement pas connu. Le Ministre Krecké attend des propositions constructives de la part du CICM dans ce domaine.

Luxembourg, le 29 juin 2010

Communiqué par le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région